

Les aménagements des espaces publics du centre-bourg



Plan non contractuel

LA PLACE AUX PIÉTONS


- 1 Dans cette nouvelle zone piétonne, qui fera le lien avec la place des Tonneliers, des tables de pique-nique et des bancs seront installés.
- 2 Sur le nouveau parvis de l'école place Jean-Marie Potiron, des bancs seront installés. Des places de stationnement seront conservées.

 Commerces et services

LA PLACE AUX USAGES DOUX ET À UNE CIRCULATION APAISÉE

- 3 Autour de la route de Saint-Joseph, les rues seront pavées pour assurer la continuité piétonne du quartier.
- 4 Rue du Bêle, le sens unique de circulation sera conservé.
- 5 Le stationnement sera conservé sur la place du marché, place des Tonneliers.

 Appuis vélo

 Sens de circulation